hautes études
Sorbonne
arts et métiers

heSam
université

Rapport d'activité 2013

TABLE DES MATIERES

La Gouvernance 1

conseil d'administration 1

conseil academique 2

Direction et animation de la ComUE et du programme PNM 2

Commissions heSam 3

partenariats et moyens 4

L'operation campus 4

Un secteur privilegie : les relations internationales 4

L'activite scientifique 8

initiatives d'excellence – Programme paris nouveaux mondes 10

ACTIVITES DES LABEX 24

equipements d'excellence – Projet MATRICE 25

annexes 27

Après une année 2011 essentiellement consacrée à répondre aux différents appels à projets dans le cadre de l'opération « Investissements d'avenir », une année 2012 qui a permis une installation de l'établissement, l'année 2013 est la première année complète du projet d'IDEX : le Programme « Paris Nouveaux Mondes ». Cette année est aussi l'année d'un changement statutaire avec la mise en œuvre de la loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche, la préparation de la contractualisation des établissements sous tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et la préparation du contrat de projet Etat – Région.

LA GOUVERNANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Réunion et composition. Le Conseil d'administration s'est réuni à 5 reprises au cours de l'année 2013 : 22 février, 10 avril, 19 juin, 2 octobre et 4 décembre 2013.

Le Conseil d'administration d'heSam du 22 février a examiné favorablement la convention constitutive de l'Idex Programme PNM « Paris Nouveaux Mondes », de même qu'il examine tout engagement important du Programme ou tout effort de structuration dont l'impact est durable. L'ordre du jour de chaque séance du conseil inclut un point d'informations sur les avancées du Programme PNM.

A la suite du décès de Jean-Claude ZIV, le Conseil d'administration du 19 juin 2013 a installé Jean-Marc LEHU comme nouvel administrateur au sein du collège des « enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs ». Au terme de cette séance, le conseil comptait donc 35 membres (Annexe 1).

2. Nom d'usage de la ComUE. Le conseil d'administration du 4 décembre a acté le changement de nom d'usage de la communauté. La publication de la loi 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche, plus précisément l'article 117 qui vise à transformer les PRES en Communautés d'universités et établissements ayant statut d'EPSCP (établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel), conduisaient en effet à modifier le nom d'usage « PRES heSam ». A cette occasion, le conseil d'administration a adopté le nom d'usage « heSam Université ».

3. Membres affiliés. Le périmètre des membres fondateurs ou associés n'a pas évolué au cours de l'année 2013. En revanche, la ComUE a accueilli quatre membres affiliés, selon un statut adopté par le Conseil d'administration à la fin de l'année 2012 et qui permet d'officialiser des liens privilégiés entre le PRES et certains établissements proches, sans recourir aux statuts de membre fondateur ou associé. L'affiliation à heSam est une forme de partenariat souple reposant sur une volonté commune de renforcement des liens et sur l'existence de projets partagés.

Le conseil d'administration du 22 février a entériné, à l'unanimité, l'entrée l'École nationale supérieure d'architecture Paris la Villette comme membre affilié. La convention d'affiliation

avait été approuvée préalablement par le Conseil d'administration de l'ENSAPLV le 14 décembre 2012. Le 2 octobre 2013 a été votée l'entrée de trois nouveaux membres affiliés :

- le Centre de formation des journalistes
- France Clusters (Association du réseau des clusters français)
- l'Institut français de la mode

CONSEIL ACADEMIQUE

Le conseil académique apporte au conseil d'administration une réflexion prospective à moyen et long terme sur les orientations du pôle en matière de formation et de recherche. En outre il peut intervenir à la demande du conseil d'administration, du président du pôle ou de l'administrateur général, qui lui fournissent tous les documents nécessaires. Le conseil académique peut aussi agir de sa propre initiative en se saisissant d'un sujet qu'il considère important pour le développement du pôle. Le conseil académique forge son opinion à partir des documents mis à sa disposition par la présidence et l'administrateur général du Programme « Paris Nouveaux Mondes » ou le conseil d'administration et sur la présentation qui en est faite en séance.

Durant cette année, le Conseil académique s'est réuni à deux reprises, les 26 avril et 11 septembre.

Après l'élection du Président Luc Weber en 2012, le Conseil académique s'est doté d'un règlement intérieur (Annexe 2) qu'il a adopté lors de sa séance du 26 avril et ratifié par le Conseil d'administration le 2 octobre 2013.

La majorité des points abordés lors des différentes séances du Conseil académique a concerné le Programme Paris Nouveaux Mondes (cf. infra, bilan scientifique).

DIRECTION ET ANIMATION DE LA COMUE ET DU PROGRAMME PNM

Sous la présidence de Jean-Claude Colliard, la direction et l'animation d'heSam Université est assurée en 2013 par : Hugues Brunet, délégué général ; Jean-Gilles HOARAU, Agent Comptable ; Evelyne ALONSO, Assistante ; Marie-Christine HESLOT, Chargé des affaires administratives et financières ; Michael JANSEN, Chargé des relations internationales ; Julien LOYER, Manager NTIC.

Sous la responsabilité d'Alain Cadix, administrateur général jusqu'au 31 août 2013, puis de Denis Pelletier, le programme IDEX « Paris Nouveaux Mondes » est animé, en 2013, par l'équipe suivante :

Direction et animation scientifique : Philippe CASELLA, Administrateur général délégué ; Bertrand WIGNIOLLE, Administrateur délégué aux affaires académiques ; Alain CADIX, Administrateur délégué au Centre Michel Serres ; Katia BEGUIN, Administratrice déléguée à la formation ; Jean-Frédéric SCHAUB, Administrateur adjoint délégué à la recherche ; Frédérique ALEXANDRE-BAILLY, Administratrice déléguée aux partenariats ; MARC LECOQ, Directeur des projets du Centre Michel Serres ; Sophie NORDMANN, Coordinatrice du programme PNM ; Charles-Henri d'ARCIMOLES, Chargé de formations du Centre Michel Serres.

Gestion administrative : Rachida CHIBANI, Chargée de mission et administration générale ; Emeline DERMU, Assistante du Programme PNM ; Vanessa ASSE, Chargée de communication numérique ; Sandrine AUGER, Responsable administrative et pédagogique du Centre Michel Serres.

COMMISSIONS HESAM

Il convient de saluer la mobilisation importante des collègues des établissements membres du PRES qui participent et/ou animent différentes commissions thématiques.

Ces commissions sont composées d'un représentant ou d'une représentante par membre fondateur ou associé d'heSam Université, désigné(e) par son chef d'établissement. Elles assurent le lien entre les personnels des établissements membres en charge d'une même thématique. Elles sont un lieu de partage de bonnes pratiques, de mutualisation des expériences, de diffusion de l'information et de proposition d'actions communes.

Sept commissions ont fonctionné en 2013 :

- Commission Communication
- Groupe DGS/SG,
- Commission Relations internationales, animé par Laurence FRABOLOT (EPHE) avec le soutien de Michael JANSEN (cf. infra)
- Groupe des Ecoles doctorales. Placé d'abord sous la responsabilité de Bertrand Wigniolle, administrateur délégué aux affaires académiques du programme PNM, cette commission a été intégrée au Collège doctoral d'heSam après l'adoption par le CA des statuts de ce dernier au cours de sa séance du 2 octobre 2013 (Annexe3).
- Commission Formation tout au long de la vie, animé par Gilles SCHILDKNECHT, CNAM
- Commission Formation des personnels administratifs
- Commission Agents comptables et/ou Directeurs des affaires financières et d'un Comité financier ad-hoc programme Idex,
- Commission DSI (Directeurs des Systèmes d'informations

PARTENARIATS ET MOYENS

Installé en 2012 au 15 rue Soufflot, dans le 5e arrondissement, au cœur des implantations de ses établissements membres, heSam Université, heSam Université est également adhérent à plusieurs organismes inter établissements : Conférence des présidents d'université (CPU) ; Agence de mutualisation des universités et établissements (AMUE); Université numérique Paris Ile-de-France (UNPIDF). Par délibération du conseil d'administration en date du 19 juin 2013, l'établissement a adhéré l'association A-DSI (Assemblée des DSI de l'Enseignement supérieur & de la Recherche) par délibération du Conseil d'administration du 19 juin 2013.

L'établissement a bénéficié d'une dotation de démarrage de 2 millions d'euros, versée pour moitié en 2011 et pour moitié en 2012. Des fonds dédiés aux projets d'investissements d'avenir viennent augmenter ses ressources. Le compte de résultat 2013 d'heSam Université fait apparaitre (Annexe 4) :

- En recettes : 16 304 828 €
- En charges : 15 555 800€€
- Excédent de l'exercice : 771 331 €
- Fonds de roulement au 31 décembre 2013 : 4 610 787 €.

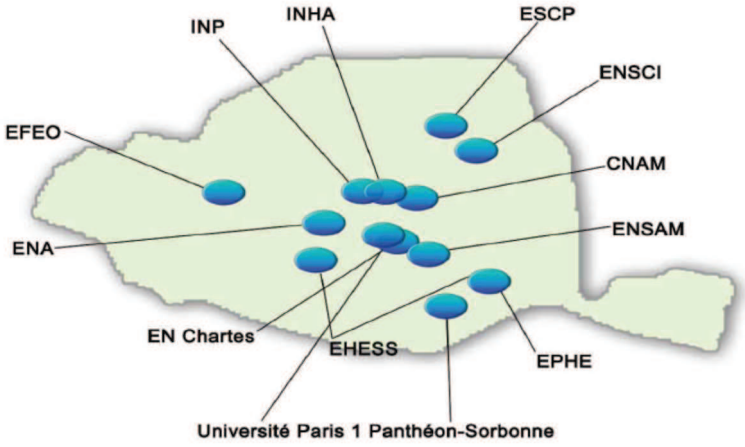

L'OPERATION CAMPUS

Dans le cadre des projets retenus au titre du plan Campus figure la réhabilitation de 3 000 m² insalubres dans les locaux du Conservatoire national des arts et métiers, 292 rue Saint-Martin à Paris 75003 ; réhabilitation qui concerne des locaux désaffectés depuis 2002.

L'année 2013 a permis de financer la réhabilitation des combles Vaucanson du CNAM. Il s'agit de la 2ème tranche des travaux pour un montant de 1,165 millions d'euros.

UN SECTEUR PRIVILEGIE : LES RELATIONS INTERNATIONALES

L'année 2013 a été marquée par un effort prononcé en faveur d'une meilleure inscription d'heSam dans le paysage international de l'enseignement supérieur et de la recherche. Cette action s'est principalement appuyée sur l'activité de la Commission Relations internationales (supra, § « Les Commissions »), placée sous la direction du délégué général et qui a disposé d'une part d'un responsable permanent installé auprès de la ComUE (Michael Jansen), d'autre part, à partir de janvier 2013, d'une coordinatrice, Laurence Frabolot, directrice de la recherche et des relations internationales à l'EPHE.

Soucieuse d'élaborer une stratégie fondée sur un consensus entre des établissements aux statuts et aux domaines de spécialités diversifiés, la commission a privilégié quelques actions ciblées susceptibles d'assurer la visibilité internationale d'heSam, choisies de manière pragmatique parmi les initiatives des établissements eux-mêmes, et porteuses d'engagements à terme pour la ComUE : politique européenne, recours accrus aux grands programmes de financements, élargissement aux personnels administratifs, techniques et de bibliothèques des habituels échanges d'enseignants-chercheurs et d'étudiants, accent mis sur le numérique et les nouvelles technologies. Construit en synergie avec l'activité internationale du programme PNM, ce travail peut se décliner sous les rubriques suivantes :

1- Construire une stratégie partagée.

Un premier travail a consisté à recenser les actions et moyens répartis au sein des établissements de la ComUE. Cette esquisse d'une cartographie dynamique permet de tracer des priorités et de fixer une méthode :

DEFINIR DES PRIORITES GEOGRAPHIQUES : axe franco-allemand (campus berlinois de l'ESCP Europe, programme franco-allemand de l'EHESS « Saisir l'Europe » financé à hauteur de 3,5 M€ sur 4 ans, etc…) ; relations avec l'Université d'Oxford dans le domaine du patrimoine ; élargissement à l'Europe Centrale et Orientale : avec les centres de recherche (CEFRES) à Prague, Collèges universitaires à Moscou et Saint-Pétersbourg; Brésil : à partir du programme Brafitech (CNAM) et Sciences sans frontières (qui couvre toutes les disciplines) ; Asie : en Chine où tous les établissements ont des partenaires et des programmes pour renforcer la visibilité d'heSam; au Vietnam et à Singapour, etc.

PARTAGER DE BONNES PRATIQUES : définir des programmes de formation (tous les cycles et formation tout au long de la vie) ; construire des cursus intégrés (Master ou niveau doctoral) avec des diplômes conjoints puis un diplôme unique ; installer des antennes de la COMUE dans quelques capitales choisies.

AMELIORER ET MUTUALISER L'ACCUEIL DES CHERCHEURS ET DES ETUDIANTS ETRANGERS : Mutualiser les tâches primaires (cartes de séjour, formation linguistique, accueil à l'aéroport) ; réserver des contingents de chambres sur les sites connus (CIUP, dont les tarifs deviennent rédhibitoires pour des établissements isolés) et dans les nouvelles résidences parisiennes (Espacil).

2- Des accords de partenariats internationaux ciblés

Trois partenariats internationaux ont été privilégiés par heSam au cours de l'année 2013 :

L'Universite de La Manouba (Tunis).

Dans le cadre du partenariat renforcé conclu entre la COMUE et l'université de la Manouba en février 2012, un programme novateur d'échange de personnels administratifs et techniques a été mis en place. Il consiste à accueillir chaque année, dans les différents établissements de la COMUE, un certain nombre de personnels d'encadrement administratif, technique ou de documentation tunisiens, en leur confiant, sur une durée variant de un à trois mois, un chantier particulier, répondant à un besoin réel de l'établissement d'accueil. Dans l'autre sens, des personnels des établissements parisiens mènent des missions dans l'université tunisienne dans des conditions identiques. La base de cet échange est l'identification de sujets de travail bien précis :

- Mise à niveau et renforcement des capacités de service des Relations internationales ;
- Conception et mise en place d'une Plateforme d'aide à l'insertion professionnelle (PAIP) ;
- Mise en place d'une plateforme pour la valorisation de l'information scientifique et des résultats de la recherche.

Parmi les thématiques de travail proposées par la Manouba, il a en effet été choisi de se focaliser dans un premier temps sur cette proposition qui est apparue la plus en phase avec la préparation du programme Erasmus +.

Dans ce sens, une visite d'études de quatre personnels administratifs de la Manouba d'établissements de la COMUE et une rencontre avec les responsables des relations internationales, selon les axes d'études proposés par la Manouba ont été effectuées du 16 – 20 décembre 2013. Une formation aux programmes de coopération et au montage de projets et une réponse commune à l'appel à propositions Erasmus + « Partenariats stratégiques » ont été programmées pour 2014.

Du 16 au 19 octobre 2013, l'Université de la Manouba a organisé son second symposium sur le sujet des « Territoires », qui permettra d'offrir des regards croisés de plusieurs disciplines par rapport à ce sujet, tout en y incluant des ateliers pour doctorants, des conférences spécialisées, des ateliers d'écriture et des publications. Le Labex DYNAMITE y a présenté ses activités.

Des contacts de coopération ont été initiés également avec l'Université de Tunis El Manar.

L'Universite de Cologne / Exzellenzinitiative.

Dans le cadre de la « Semaine franco-allemande de la Science et des Alumni », tenue en avril 2013 à l'occasion du 50e anniversaire du Traité de l'Elysée, heSam Université a signé la première convention d'un PRES parisien avec une université allemande porteuse d'une « Exzellenzinitiative », l'Université de Cologne,en présence des ministres française et allemande de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Cette coopération s'inscrit dans le prolongement de la priorité donnée par heSam à la coopération franco-allemande.

Une rencontre officielle du Président de heSam et du Recteur de l'Université de Cologne (avec leur délégation) a eu lieu à Cologne puis à Paris. Un comité de pilotage a été installé à

la COMUE. M. COLLIARD a reçu le Président et le Vice-Présidente de l'Université franco-allemande afin de discuter la possibilité de coopération et de financement des coopérations de la COMUE avec l'Allemagne.

L'Universite de Montreal.

L'année 2013 a vu la mise en place de discussions entre heSam et l'Université de Montréal, avec laquelle plusieurs établissements de la ComUE (Paris 1, EHESS, EPHE…) entretiennent déjà des relations suivies en matière de recherche et de formation. La venue à Paris du Recteur de l'Université de Montréal a permis de programme pour 2014 la signature d'une convention en vue de d'une coopération portant sur la construction de parcours partagés (1er, 2e et 3e cycle), donnant lieu à la délivrance de diplômes conjoints, au développement des échanges en matière de stratégie numérique et de recherche.

3- Des projets en cours

Relations Avec l'Universite d'Oxford.

C'est par l'intermédiaire de l'Oxford Cultural Heritage Programme que des liens ont été noués avec l'Université d'Oxford. S'ils concernent prioritairement la question des humanités et des sciences du patrimoine, la dimension transdisciplinaire prioritaire à heSam doit permettre de développer avec Oxford des relations au niveau facultaire et inter-facultaire, et d'étendre les champs de collaboration.

Projet de creation d'une universite franco-koweïti.

Le 20 septembre 2013, le président Colliard recevait une délégation koweïtie engagée dans le projet de création d'une université franco-koweïti. Cette visite s'inscrivait dans le contexte de la coopération entre l'académie de Paris et l'Autorité Publique de la formation technique et professionnelle du Koweït (PAAET) sur la base d'un accord-cadre signé en Sorbonne, en février 2013 avec le Directeur de l'académie de Paris. Le projet est issu d'un groupe d'universitaires à majorité francophone et qu'il s'agit avant tout d'un projet culturel, éducatif et scientifique, plus que d'un investissement financier. Il a déjà recueilli des soutiens significatifs au Koweït.

M. COLLIARD a suggéré plutôt un partenariat sous forme de prestation de service qui serait plus souple et plus facile à mettre en place dans un premier temps. Il a souligné que le partenariat envisagé serait le premier en France à être conclu par une COMUE/PRES et a proposé de réfléchir ensemble à un modèle qui puisse satisfaire les deux parties. La rencontre a été prolongée par une lettre d'intention et la collaboration doit se poursuivre en 2014.

CALAME.

Le projet CALAME (Coordination for the Action and Linkage between the Actors of the Mediterranean Economy), porté par l'Institut de prospective économique du monde méditerranéen (Ipemed) est présenté à heSam par Pierre BEKOUCHE de Paris 1 en décembre 2013. Il a proposé que heSam devienne membre du Conseil d'administration de la future ONG. Calame se veut en ligne avec les objectifs de l'Union pour la Méditerranée et souhaite donner à la région une vision commune intégrée et partagée, favoriser les échanges d'expériences entre les décideurs des secteurs public, privé et associatif, former les nouveaux dirigeants de la rive sud aux opportunités de la coopération internationale et reconnaître, soutenir et stimuler les Réseaux professionnels transméditerranéens pour mailler la région et favoriser une régulation euro-méditerranéenne « par le bas », en complément de la régulation par les gouvernements. Calame invite heSam à participer aux premières journées de présentation officielle du projet en janvier 2014.

OCDE.

Le président COLLIARD a reçu, en juillet 2013, Mme Deborrah Rosevare, Chef de la Division des compétences au-delà de la scolarité, afin d'évoquer les futures relations entre heSam et l'OCDE, dans le cadre d'une fonction d'expertise internationale que les compétences présentes au sein des établissements de la ComUE rendent particulièrement crédible.

L'ACTIVITE SCIENTIFIQUE

L'année 2013 est donc la première année complète du programme PNM, plus exactement celle de la consolidation de l'équipe de PNM et du programme dont elle a la charge. Elle fut aussi l'année d'un changement de perspective pour les relations entre le programme et les instances du PRES avec la mise en œuvre de la loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche, la préparation de la contractualisation des établissements sous tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et la préparation du contrat de projet Etat - Région.

Le premier semestre 2013 est marqué par le vote du Conseil d'administration d'heSam du 22 février en faveur de l'Idex PNM, puis par la mise en place des procédures de consortium des Labex qui précédent l'accord de consortium dédié au programme d'Idex. L'équipe de suivi administratif du programme se développe afin de répondre aux exigences d'un suivi centralisé et d'une meilleure communication. De nouveaux chantiers sont ouverts ou confirmés : mise en œuvre effective du Collège doctoral, engagements des NExT Norma et Dynamique Asiatique et des programmes Synergie, lancement des premiers appels Humboldt (pour une quatrième année de contrat doctoral) et Germaine Tillion (en relation avec les UMR pour les post-doctorants), ou encore réalisation de la cartographie de l'offre de formation d'heSam et définition de la cartographie recherche de la ComUE. Cette phase d'initiatives décrites plus précisément dans les parties suivantes de ce rapport est aussi celle d'une réflexion sur la doctrine des collegium et sur les difficultés techniques et politiques d'engager des expériences de services partagées ou de formations communes au delà de la réussite confirmée des projets du Centre Michel Serres pour l'innovation.

La stratégie du programme est de démontrer l'intérêt scientifique et la capacité d'innovation du rassemblement des forces, en suscitant des projets communs à plusieurs

établissements ou en soutenant les initiatives contribuant à irriguer l'ensemble universitaire heSam. La production de nouveaux appels à projets (par exemple pour les écoles d'été ou écoles thématiques), l'organisation d'ateliers pour favoriser l'émergence de projets mobilisateurs, l'investissement en matière de communication et d'information installent progressivement heSam dans le paysage de l'enseignement supérieur parisien. La dynamique engagée esquisse une orientation, ce que nous avons convenu d'appeler « un chemin » sans que le point d'arrivée ne soit précisément défini.

Après la promulgation de la loi de juillet 2013, l'équilibre entre la dynamique du programme PNM et la construction institutionnelle du PRES heSam est profondément modifié. Certes le programme doit respecter le calendrier attendu en matière de recherche, de formation et d'innovation, mais lorsque l'organisation de la ComUE et le contrat avec l'Etat deviennent l'horizon partagé des membres du PRES heSam, l'équipe PNM a la responsabilité de dégager une convergence entre ses missions et la stratégie de la nouvelle ComUE.

Le rapprochement entre les perspectives du programme et celle de la ComUE fut initié par le nouvel administrateur du programme, Denis Pelletier, directeur d'études de l'EPHE qu'il préside alors. Denis Pelletier prends la responsabilité du programme PNM le 1er septembre 2013 avant d'être nommé le 2 octobre 2013 par le Conseil d'administration d'heSam en remplacement d'Alain Cadix devenu chargé de mission « design » auprès des ministres du redressement productif et de ministre de la culture .

Cette nouvelle orientation se traduit par l'engagement de l'équipe PNM au côté des responsables du PRES dans la préparation du projet stratégique de site et de la trajectoire scientifique dès la fin octobre 2013 - et notamment dans la préparation de son volet numérique, en collaboration avec des représentants d'établissements – puis par l'ouverture d'un dialogue stratégique avec le CNRS. Outre ses missions de mise en œuvre du programme, l'équipe PNM assure désormais une mission d'aide à l'élaboration « d'une université de recherche internationale d'un type nouveau » que suggère l'adoption du nom « heSam Université » par le Conseil d'administration du 4 décembre 2013. Au service du programme PNM et en appui aux membres d'heSam, l'équipe PNM s'attache à rendre possible les objectifs institutionnels de la ComUE.

Si la progression du programme est conforme aux attentes en matière de recherche, le développement du volet formation rencontre des difficultés réelles que l'équipe tentera de contourner par les appels à projets et par un soutien raisonné aux politiques d'établissement. Les efforts de structuration sont désormais associés aux choix stratégiques de la construction institutionnelle de la ComUE comme évoqué précédemment. La mise en place de dispositifs de ressources partagées en subit les conséquences, ils sont toujours en devenir. Certes le terme « plateforme » s'est imposé au lieu de « centre » pour insister sur les échanges entre les professionnels d'une même activité, certes les groupes de travail ont produit des recommandations qui se sont encore enrichies lors des débats sur le numérique et l'immobilier liée au CPER, mais rien de concret n'est encore en place. La construction de schéma commun pour une politique concertée du numérique ou une politique immobilière indique une nouvelle voie, apparait d'autant plus comme une solution qu'elle associe les aménagements organisationnels à des objectifs précis et débattus.

L'équipe du programme a fait le choix d'une communication numérique, convaincue que la visibilité des projets devait se construire par la réactivité d'un portail numérique et un rapport direct des réseaux sociaux avec les membres de la ComUE, qu'ils soient chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs, personnels administratifs, étudiants. Cet outil, qui permet de relayer les initiatives des équipes et des projets soutenus par le programme PNM

ou celles des établissements membres d'heSam Université, veut être un instrument d'interconnaissance. La diffusion hors du milieu académique est construite autour d'événements précis, notamment portés par les projets spécifiques tels le CMS, le NExT Norma ou les Labex. Délaissant une politique d'annonce, l'équipe PNM s'attache à la valorisation des projets qu'elle accompagne et à la mise en avant de leurs résultats concrets.

Les efforts du programme pour partager des liens avec les acteurs économiques reposent pour une part sur la politique des Labex, pour l'essentiel sur le Centre Michel Serres (CMS), qui a la charge de déployer le volet innovation et de fédérer les initiatives visant à développer une innovation globale en y associant tous les acteurs du heSam Université. L'évolution de la structure d'heSam est porteuse de nouvelles possibilités qui sont déjà initiées. Afin de répondre à l'accroissement des échanges avec son environnement, notamment économique, heSam a créé un statut de membre affilié qui permet d'associer des établissements aux travaux du Comité de pilotage du programme PNM et aux instances du Collège doctoral sans engager un processus complexe d'adhésion. L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris-La Villette (ENSAPLV) est affiliée à heSam Université depuis le 22 février 2013, le Centre de formation des journalistes (CFJ), l'Institut français de la mode (IFM), et France Cluster, sont affiliés à heSam Université depuis le 2 octobre 2013. Ces établissements s'impliquent désormais dans les projets de recherche, dans les Labex et la dynamique du CMS.

INITIATIVES D'EXCELLENCE – PROGRAMME PARIS NOUVEAUX MONDES

GOUVERNANCE, STRUCTURATION, POLITIQUE DE SITE

Le programme PNM a été conçu par heSam Université comme un programme autonome mais dépourvu d'autonomie juridique, une situation qui s'est révélée bien adaptée à la mise en place et au développement du programme mais insuffisante pour accompagner les évolutions institutionnelles et répondre aux phases de dialogue induit par la création des ComUE, la contractualisation avec l'Etat ou la préparation du CPER. Progressivement les responsables du programme et ceux de la ComUE ont accru le travail en commun au service d'objectifs partagés. Le programme PNM préserve sa capacité d'initiative mais dans un dialogue constant avec les directions des établissements d'heSam Université.

La mise en place des instances du programme PNM était annoncée dès le rapport 2012 et leur activité s'est poursuivie avec des inflexions à une exception près :

L'équipe du programme PNM issue de l'équipe projet ayant tracé la perspective du programme pour un Idex, est placée sous la responsabilité d'un administrateur général, Alain Cadix puis Denis Pelletier et travaille avec le délégué général d'heSam Université. Les administrateurs du programme PNM ont tous conservé leurs activités dans les établissements de la ComUE, ils s'appuient sur une administration dédiée composée d'une chargée de mission administration générale, d'une responsable de la communication numérique et d'une secrétaire administrative, et sur celle d'heSam université.

L'équipe programme PNM se réunit chaque mardi matin dans une configuration de « bureau PNM » sous la responsabilité de l'administrateur général, soit une quarantaine de fois en 2013 dont huit fois en formation élargie aux directeurs de Labex et des NexT (voir plus avant) et organise tous les deux mois des séminaires internes. Le bureau PNM est responsable de la

définition des projets et de la conduite des opérations, ses membres pilotent de nombreuses réunions de préparation et de coordination pour suivre la mise en œuvre et la réalisation des projets financés ou présenter les actions de PNM, notamment devant les conseils scientifiques des établissements. Le bureau de PNM présente systématiquement ses arbitrages et ses prochaines initiatives à quatre instances - le Comité de pilotage du programme et trois instances d'heSam Université, le Bureau, le Conseil d'administration et le Conseil académique -.

Le Comité de pilotage du programme PNM est une instance de consultation et de réflexion. Les membres du COPIL PNM sont désignés par les chefs d'établissement d'heSam Université (fondateurs, associé ou affilié) et le CNRS, ils représentent les différentes sensibilités de la ComUE. Cette structure hybride est un lieu d'élaboration et de réflexion critique sur le programme, un lieu d'expression des préoccupations des membres d'heSam université et de partage des objectifs du programme. Les membres du Copil sont mobilisés à titre personnel lors des jurys pour les programmes de recherche et désormais de formation, ils apportent leurs connaissances de l'exercice d'enseignement et de recherche tel qu'il se pratique dans les différents établissements de la ComUE et participent à l'élaboration progressive des perspectives partagées. Le COPIL PNM se réunit en fonction de l'activité du programme soit sept fois en 2013, les 22 janvier, 26 mars, 23 avril, 28 mai, 26 juin, 1er octobre et 12 novembre.

Le Bureau de l'établissement public heSam est l'instance de décision tant pour heSam Université que pour les orientations du programme PNM, il réunit, sous la présidence de Jean-Claude Colliard (ou de son représentant), les chefs d'établissement (ou leurs représentants), le représentant du CNRS, le délégué général du PRES heSam et l'administrateur général du programme PNM. Le Bureau entend régulièrement les rapports d'avancement du programme et demande les infléchissements dans la mise en œuvre des projets, toutefois il n'est jamais intervenu pour invalider le choix des jurys confirmé par l'administrateur général du programme. Cet équilibre entre l'autonomie du programme et la représentation des établissements a été respecté quelle que soit la nature des débats internes au Bureau. Le Bureau a bien d'autres prérogatives que la conduite du programme. Ses travaux sur la création de la ComUE, les évaluations de l'AERES en prévision de la contractualisation des établissements sous tutelle du MESR, la réforme des modes d'accréditation des formations ou la préparation du CPER, ont pris un net ascendant sur le suivi du programme PNM. Si le Bureau du PRES se réunissait tous les 15 jours, il adopte désormais un rythme hebdomadaire.

Le Conseil d'administration de l'établissement public heSam règle par ses délibérations les affaires de l'établissement. A ce titre, il délibère sur les orientations générales du programme PNM qui implique l'avenir de la ComUE. Le Conseil d'administration examine donc tout engagement important du programme et surveille avec attention tout effort de structuration. Le Conseil d'administration est systématiquement informé des avancées du Programme PNM. En 2013, le Conseil d'administration s'est réuni quatre fois (22 février, 10 avril, 19 juin et 2 octobre).

Le Conseil académique de l'établissement public heSam, chargé d'apporter au Conseil d'administration « une réflexion prospective à moyen et long terme sur les orientations du pôle en matière de formation et de recherche » est consulté sur le rôle du Programme PNM dans l'évolution de la ComUE. En 2013, le Conseil académique s'est réuni deux fois (26 avril et le 11 septembre).

Le Comité Stratégique du Programme a été mis en sommeil après avoir connu une première esquisse sous la forme d'une mobilisation des personnalités qualifiées membres du Conseil d'administration. Il sera sans aucun doute nécessaire de soumettre l'avancée des projets et les perspectives scientifiques à une expertise transverse, toutefois à cette étape de mise en œuvre, puis de clarification du projet institutionnel de la ComUE, cette démarche n'a pas été jugée prioritaire.

Si les instances étaient en place dès 2012, nous n'avons pu disposer d'un outil de leur mise en visibilité avec l'ouverture du site web qu'en avril 2013 devenu désormais « http://www.hesam.eu ». Les procédures d'appels à projets compétitifs et de concours que nous avions mises en œuvre en s'assurant d'une expertise externe et d'une autonomie des jurys disposent ainsi des moyens de s'afficher en toute transparence.

Structuration d'heSam Universite

La réflexion sur la construction des Collegium fut particulière active en début d'année 2013, l'équipe PNM puis les chefs d'établissement consacrèrent des réunions spécifiques pour établir une proposition conforme au projet d'Idex. Cependant ni la solution d'une enveloppe destinée à l'affichage d'un ensemble disciplinaire large (sciences juridiques, ingénierie et design, sciences de gestion publique et privée), d'une thématique (art et patrimoine, sciences sociales du religieux) ou d'une mission (industrie et territoire), ni celle d'un pacte d'établissements ayant des pratiques communes, n'est apparu satisfaisante et acceptable pour les établissements d'heSam Université et leurs membres. Suscitant une crainte de partition des établissements ou de leur subordination à une superstructure, le débat sur les collegium est apparu contreproductif alors que la construction des ComUE modifiait le cadre institutionnel. En aucun cas le programme PNM ne pouvait affronter seul cette question relevant fondamentalement des établissements membres d'heSam université.

L'équipe PNM s'est donc attachée à créer les conditions favorables à la création d'espaces de coopération renforcée entre chercheurs ou équipes de recherche et selon un équilibre entre l'initiative décentralisée et une stratégie concertée à l'échelle d'heSam Université. Les appels à projets NExT et Synergie, la politique du Collège doctoral et le Centre Michel Serres participent de cet effort en renforçant une logique à la fois transdisciplinaire et inter établissements. La logique de coopération renforcée prépare la possibilité de déployer de futurs Collegium sans exclure, ni diviser. Le premier projet de Collegium « Art, culture et patrimoine » dont l'ENC, l'INHA, l'Ecole du Louvre et l'INP sont les porteurs initiaux devra pour se développer être rejoint par d'autres établissement concernés, notamment l'Université Paris I, et sans doute l'EHESS et l'EPHE, ce temps de latence permet en outre d'examiner le rôle que peuvent avoir les Labex concernés dans cette construction.

L'effort de structuration par objectif peut être illustré par la création du Collège doctoral. Les formations doctorales des établissements d'heSam Université disposent d'une réputation nationale et d'une visibilité internationale réelle, les forces des treize Ecoles doctorales de l'Université Paris I, les écoles doctorales de l'EHESS ou de l'EPHE qui se confondent en bien des points avec les établissements, le rôle acquis par celles de l'ENSAM et du CNAM, la capacité doctorale de l'Ecole nationale des Chartes, tout milite pour faire de ce dossier un sujet délicat. La reconnaissance obtenue par chacune des Ecoles doctorales ne s'additionne pas, la diversité des publics et des pratiques de formation ne favorisent pas la convergence des organisations. Pourtant le Collège doctoral est un espace de confrontation des expériences et de construction de projets communs. Le Collège s'attache à reconnaître la diversité des objectifs de formation des doctorants et partager les

pratiques en matière de professionnalisation à la recherche, de préparation aux carrières internationales et d'insertion professionnelle.

IDEX ET POLITIQUE DE SITE

La politique de site est l'horizon du programme PNM, chacun a désormais conscience que l'avancée de la structuration en ComUE, l'engagement contractuel des établissements, la réussite du programme PNM et notre capacité à soumettre un nouveau projet dans le cadre du second Programme d'Investissement d'Avenir sont interdépendants. Interdépendance n'est pas confusion, ce sont bien quatre processus marqués par des cadres institutionnels et des étapes spécifiques : la feuille de route du programme est établie et la structuration de la ComUE n'est qu'un aspect de la contractualisation des établissements, la préparation du concours de PIA2 annonce des étapes qui aujourd'hui se dessinent progressivement.

Dans ce contexte le programme PNM doit s'attacher :

1. à la cohérence des actions du PIA essentiellement par l'articulation entre le programme PNM et les Labex liés à heSam,
2. à utiliser la démarche de la contractualisation pour favoriser les échanges entre les établissements de la ComUE et dessiner de nouvelles perspectives.

1. De l'articulation entre le programme PNM et les Labex liés à heSam

L'intégration des Labex dans la dynamique globale de PNM est réalisée par deux instances de coordination. Au plan de l'organisation et de la contractualisation un comité de coordination des Labex, animé par le délégué général d'heSam Université, se réunit autant que de besoin. Durant l'année 2013, ce Comité de pilotage s'est réuni fréquemment afin d'harmoniser la rédaction des accords de consortium des Labex. L'administration d'heSam intervient en appui aux Labex pour préciser leurs règles de gouvernance ou adapter leur organisation. Enfin un suivi administratif et financier est assuré par la chargée de mission administration générale du programme PNM.

La coordination des activités scientifiques entre les labex et le programme est discutée au sein du bureau du programme PNM élargi aux responsables de Labex et de NExT (le « bureau élargi » du programme PNM). La fréquence quasi mensuelle du « bureau élargi » a permis d'adopter des règles communes en matière de recrutement des doctorants et surtout des post-doctorants, de coordonner les appels à projets et de définir des projets communs. En outre chaque Labex est suivi par un membre de l'équipe PNM appelé à siéger dans les instances de pilotage du laboratoire. Le programme PNM s'est engagé avec les directions des Labex à une coordination des actions qui devrait représenter un montant au moins égal à 15% du budget alloué à l'ensemble des Labex portés par héSam Université à l'horizon 2016. Les discussions engagées conduisent à un double processus de convergence des politiques et de construction de projets communs.

D'une part les Labex et le programme PNM partageant les objectifs conduisent des actions convergentes en direction de candidats aux contrats doctoraux ou aux contrats post-doctoraux, la coordination des calendriers progresse et ceux-ci sont ainsi mieux gérés par les écoles doctorales. Des dispositifs d'appui pour soutenir les projets ambitieux de doctorat se sont généralisés, des labex se sont associés pour soutenir en 2013, l'appel « Bourses Fernand Braudel » conduit par la FMSH et certains labex ont précédé le programme PNM en contribuant au financement des charges complémentaires qui permettent aux doctorants

contractuels d'élargir leurs compétences de futurS chercheurs et enseignants. Des coopérations inédites se mettent en place entre le LabexCorail et le CNAM, entre le Labex Tepsis et le CFJ, nouvel établissement affilié à heSam Université.

D'autres part de façon plus formelle, le programme PNM s'attache à créer des projets communs avec les Labex afin de bénéficier de leur capacité de structuration et d'expérimentation : préparation des doctorants au marché du travail (avec Tepsis), organisation en commun d'écoles d'été (avec Hastec et Dynamite), mise en place d'une formation enseignement pluridisciplinaire sur le biodiversité des récifs coralliens retenue par l'appel à projets ciblant l'innovation pédagogique (avec Corail). Les Labex qui disposent d'une plus longue visibilité sur leur action future que le programme PNM, doivent prendre la mesure de leur rôle structurant au-delà de leurs premières priorités.

2. Utiliser la démarche de la contractualisation pour favoriser les échanges entre les établissements de la ComUE et dessiner de nouvelles perspectives

La rédaction du projet de contrat commun à l'heSam Université et celle des volets propres à chaque établissement ont donné lieu à de nombreux échanges plus ou moins formalisés. Bien en amont toutefois, la création d'une unité de recherche commune, l'Institut des mondes africains (IMAf) par la fusion de deux UMR, l'une commune entre le CNRS, l'Université Paris 1 et l'EPHE, l'autre établie entre l'EHESS et l'IRD, a permis d'engager une dynamique qu'a étendue et confirmée la création, au début de 2014, d'un NExT « Mutations et Défis Africains ». Les unités mixtes de recherche spécialisées sur monde asiatique n'ont pas pour destin de fusionner, mais sous l'action concertée du CNRS, de l'EPHE, de l'EHESS et de l'EFEO, ce pôle se renforce et reçoit l'appui du NExT Dynamiques Asiatiques. Ces deux exemples illustrent une différence essentielle entre le PRES et la ComUE, l'intégration du CNRS dans la dynamique engagée par heSam Université.

Le domaine du numérique illustre une démarche concertée entre les établissements et le responsable de la ComUE imaginant une répartition des rôles pour le pilotage ou l'animation de projets communs, le CNAM et l'Université Paris 1 investissent particulièrement le domaine de la formation, la FMSH celle de la documentation et de la diffusion des ouvrages scientifiques, l'EPHE, la EHESS et l'Université de Paris 1 se préoccupent de l'appui aux projets de recherche. Les nouvelles coopérations renforcées qui se dessinent n'étaient pas présentes lors du projet initial d'Idex PNMU, pas plus que ne l'étaient la formation tout au long de la vie fondée sur l'expérience diversifiée des établissements ou le développement industriel des territoires mettant en valeur les compétences en ingénierie, en sciences économique et sciences sociales.

Ces orientations ont en commun de répondre à l'une des critiques du projet initial, l'insuffisance des liens avec leS secteurs économiques concentrés sur secteur Arts et métiers - création industrielle et sur le secteur sciences de gestion dans les Ecoles ou l'Université Paris 1. Loin de s'affaiblir dans la dynamique de constitution de la ComUE, la démarche de projet demeure la carte maîtresse pour construire heSam université.

3. Excellence de la recherche

La dynamique scientifique du programme PNM est marquée par trois éléments fondateurs : l'encouragement à la transdisciplinarité, le rassemblement des forces d'heSam sur des

projets associant les différents établissements et le développement de l'internationalisation des recherches. Ces trois éléments se retrouvent dans les projets conduits ou mis en place en 2013, soit les deux NeXT Norma et Dynamiques Asiatiques et les trois projets Synergie DéfiChine, Portails romans de France en 3D, Transmission et diffusion des études sur le genre. L'année a également été l'occasion de préparer la seconde campagne d'appels à projets NexT et Synergie, dont les résultats sont désormais connus. Elle a conduit à l'organisation des premiers Ateliers NexT et Synergie qui ont rassemblé en septembre 2013 plus de 80 participants pour favoriser de nouvelles coopérations et de nouveaux projets transversaux entre des chercheurs de différentes disciplines des établissements d'heSam.

Le Programme NExT (Noyaux d'Excellence Thématique) a pour objet de favoriser la structuration et d'accroître la visibilité de thématiques de recherche ou de domaines de compétence présents au sein d'heSam Université, dans le même esprit que le font les Labex, mais avec des moyens bien plus modestes (entre 200 K€ et 300 K€ pour deux à trois ans). Le premier appel a été lancé en septembre 2012 pour une mise en place de deux projets en 2013, le second appel initié en juin 2013 a été arbitré par un jury le 11 mars 2014.

Le NExT Norma propose de repenser les normes dans leur production, leur signification et leur utilisation, en partant de l'hypothèse que la conscience et l'expérience de la pluralité dans un monde globalisé ne peuvent laisser intactes nos conceptions de la normativité. Ce déplacement du regard vers les transformations ou aménagements des régimes de normativité doit également permettre, en retour, de revoir les catégories sous lesquelles on aborde les phénomènes complexes qu'on désigne commodément par le terme de « diversité ». Associant aux sciences juridiques la philosophie, la sociologie et l'ingénierie, le programme est organisé en six sous-projets : les normes locales de gestion de la diversité culturelle et religieuse, l'interactionnisme et le droit, l'institutionnalisation de la minorité Rom dans l'Union européenne, l'étude des réclamations individuelles à l'encontre des magistrats devant le Conseil supérieur de la Magistrature et leur traitement, connaître la loi sous l'Ancien Régime, conflits d'intérêts, sciences, techniques et recherche. Chaque sous-projet organise ses activités autour d'enquêtes, de journées d'études et de séminaires. Un séminaire méthodologique et un séminaire épistémologique rassemblent l'ensemble des membres.

Fort du potentiel que constituent 150 chercheurs présents dans toutes les disciplines des sciences humaines et sociales, regroupé dans six UMR spécialisées et issus de quatre établissements d'heSam université, Dynamiques Asiatiques appuie les études précises et situées sur l'Asie entendue comme un espace de circulation entre les mondes indiens, insulindiens, chinois et centre-asiatiques. Organisés autour de quatre grands axes scientifiques - Elites d'Asie : formations et savoirs, pouvoirs et pratiques, Economie et agencement du religieux, Marges, frontières, migrations, Villes et métropolisation en Asie, des appels d'offres ont financés des projets d'étudiants, du M2 au post-doc, et enseignants-chercheurs d'heSam Université en juin 2013, octobre 2013, et avril 2014. Le conseil scientifique a accordé sur la base de projets déposés des financements à 13 journées d'études, 29 séjours sur le terrain et 6 contrats de fin de thèse. Les critères majeurs pour l'attribution de crédits sont le caractère structurant des projets et les collaborations entre laboratoires : le taux de sélection est généralement d'un tiers. Au total les étudiants ont bénéficié du 3/4 des financements. Cette première année d'exercice montre la prégnance des études sur le fait religieux parmi les projets de colloques et une diversité thématique des projets déposés par les étudiants enfin le grand dynamisme des études sur l'Inde.

Le nouvel appel à projets NExT centré sur trois thématiques choisies par le bureau et le Copil de PNM : Travail, Sciences de l'environnement et société, Afrique a permis la sélection de

trois projets : le projet Travail libre/Travail forcé : contraintes locales et dynamiques globales. Afrique, Europe, Asie, du XVe siècle à nos jours se propose de rendre compte des relations entre coercition et travail sur la longue durée par un dialogue intense entre les scientifiques spécialistes de ces régions, et membres des organisations internationales et des ONG ; le projet NetWORK a vocation de fédérer les équipes des établissements de heSam Université autour du concept de « qualité du travail », envisagé au niveau micro de l'organisation du travail ou macroscopique des systèmes nationaux d'emploi et de régulation du travail ; le programme Mutations et Défis Africains vise à développer des recherches et études sur l'Afrique en s'intéressant aux enjeux contemporains en prenant la mesure de leur fécondité heuristique.

Les financements accordés et leur durée d'action des NExT ne leur permettent pas d'avoir les effets structurants qui sont à la portée des Labex, aussi avons-nous considéré les orientations des NExt comme des priorités du programme repris dans d'autres appels à candidatures, tels ceux concernant les doctorants ou les post-doctorants. L'équipe PNM cherche ainsi à créer les effets de lévrier permettant de conduire une politique cohérente toute en attendant que les chercheurs se saisissent des orientations proposées pour leur donner toute leur dimension.

Le Programme Synergie a pour objectif d'initier des recherches sur des thématiques bien représentées dans plusieurs des établissements membres d'heSam dont l'importance scientifique et l'intérêt social sont avérés. Dotés d'un financement maximum de 150 000 €, ces projets doivent révéler la capacité d'heSam de devenir une référence sur les thèmes choisis. Trois projets Synergie ont été retenus au printemps 2013

Le projet DéfiChine s'attache aux conséquences d'une caractéristique démographique de la population chinoise - la surreprésentation des hommes qui a encore augmenté au cours des dernières décennies – sur les pratiques en matière de choix du conjoint, de formation des familles non conformes aux normes initiales dans un contexte de contrôle social important. L'appui de PNM a permis l'obtention d'autres financements rendant possible cette enquête qui est désormais en cours de réalisation en coopération avec des scientifiques chinois..

Le projet Portails romans de France en 3D réalise un corpus numérique d'une série de portails majeurs des XI-XIIème siècles (images laser et photographies haute définition) qui permettra des applications 3D pour cartographier les formes des altérations et les lacunes des sculptures à des fins de recherche, de restauration et de présentation pédagogique à divers publics.

Le projet transmission et diffusion des études sur le genre s'attache à mettre à la disposition d'un public académique et non académique les apports empiriques, théoriques et critiques des travaux qui, depuis quarante ans, s'inscrivent dans ce champ de recherche.

L'année 2013 a également permis de lancer un nouvel appel Synergie, sur quatre thématiques définies par les instances de PNM : Handicap, Numérique et industrie, Modélisation et sciences sociales et Humanités numériques. Le jury réuni le 11 mars 2014 a retenu trois projets : le projet Democrite pour la conception et le test d'un démonstrateur pour la fabrication additive à grande échelle, le projet Collecta pour une nouvelle approche grâce au numérique de la collection de François-Roger de Gaignières antiquaire du 17e siècle, le projet Le handicap comme question publique (Accessibilité, autonomie et droits: de la constitution des politiques à l'expérience des personnes) pour une analyse des reconfigurations à l'œuvre dans le champ du handicap en articulant recherches et expérience des acteurs.

L'équipe PNM a pris l'initiative en 2013 de lancer un appel d'offres « Ecoles d'été » afin de soutenir l'organisation d'écoles transdisciplinaires rassemblant des enseignants-chercheurs, des chercheurs et des doctorants de plusieurs établissements d'heSam en privilégiant les coopérations scientifiques transversales sur une perspective longue et le caractère novateur des propositions (financements compris entre 2 000 et 6 000 € pour un total de 30 000 €). Un jury associant des membres du bureau PNM et des membres du Copil Idex s'est réuni le 28 mai et a sélectionné six projets.

4. Excellence de la formation

Si la coopération scientifique accompagne la recherche sur projet, au point où les frontières des unités de recherche, des établissements ou des ComUE sont très vite dépassées, il n'en est pas de même pour les formations. Elles sont dépendantes des missions, des conceptions pédagogiques et de l'organisation d'un établissement ou de ses composantes. La construction d'une offre coordonnée de formation dans un ensemble constitué d'écoles aux identités fortes et d'une université de premier plan avec pour seul levier les financements du programme est donc un défi élevé. Le défi est accru par les contraintes techniques du financement qui exclut fort logiquement de rémunérer les heures statutaires d'enseignants-chercheurs alors que ceux-ci ne souhaitent nullement accroitre leur temps d'enseignement, et par le souhait partagé entre l'Etat et les établissements d'une clarification et d'une maitrise accrue du mouvement de diversifications des filières ou des diplômes. La nouvelle procédure d'accréditation et, sans doute plus encore, sa perception par les responsables de formation au moment où se prépare le nouveau contrat avec l'Etat, oriente les opinions vers le statu quo et engendre une défiance à l'encontre des nouveaux partenariats. L'enjeu devient alors de créer sans substituer et de renouveler de façon maitrisée l'offre de formation. Parfaitement consciente des difficultés, l'équipe PNM s'est attachée à faire partager une vision d'ensemble (notamment en engageant une cartographie de la formation) et s'est concentrés sur quelques projets en s'attachant à créer les conditions de la confiance (en particulier au sein du Collège doctoral que préside l'administrateur du programme PNM), en tentant de lever progressivement les difficultés qui se présentaient (dispositifs Passerelles et MISS) ou en s'appuyant sur la dynamique d'innovation du CMS (ce sujet sera traitée en partie 5 de ce rapport).

La cartographie de la formation des établissements membres d'heSam, établie à partir de mai 2013 par l'administratrice en charge des enseignements, offre une image détaillée des formations de chaque établissement, qu'elles soient spécialisées ou généralistes, dédiées à la formation initiale ou tournées vers la formation continue (Cf. liste des formations inscrites au RNCP), sanctionnées par un diplôme national en doctorat, master et licence, un diplôme d'ingénieur ou d'établissement. Cette cartographie fait apparaître les compétences cumulées des membres d'heSam (par exemple dans le domaine de l'environnement, de la gestion ou du numérique) ; elle est un outil d'aide à la décision et le socle d'un outil d'information des étudiants qui figure dans le projet de la ComUE.

Les passerelles CPGE – Université sont nées du constat de l'insuffisante fluidité des parcours des élèves de Classes Préparatoire aux Grandes Ecoles (CPGE) et de l'avantage que représente une licence universitaire pour poursuivre des études de master à l'étranger. Le dispositif Passerelles permettant aux étudiants de CPGE qui le souhaitent de recevoir des compléments de formation disciplinaire dispensés à l'Université Paris 1 a été construit en partenariat avec les lycées Louis-Le-Grand, Henri IV et Claude Monet, qui ont accepté de mettre à disposition leurs salles de cours situées à proximité des sites de l'université Paris 1,

y compris pour des élèves issus de CPGE des autres lycées d'Ile-de-France. Le dispositif Passerelles permet de compléter la formation des élèves par une spécialisation disciplinaire progressive (en droit, économie, l'histoire de l'art, l'archéologie, ou géographie) et une initiation à la recherche conformes à ce qui est enseigné en troisième année de licence universitaire, ou de valider une formation dans une discipline qui n'est pas enseignée en classe préparatoire. Des aménagements pour regrouper les enseignements ont été consentis mais les droits d'inscription sont identiques à ceux demandés pour l'obtention des équivalences.

Conformément à ses engagements, l'équipe PNM a travaillé pendant l'année 2013 sur une maquette du **Master en Ingénierie et Sciences Sociales (MISS)** en définissant les conditions pour qu'il puisse répondre à sa vocation de formation à des métiers non-académiques. Les orientations qui ont été dégagées privilégient le rassemblement sous une forme appropriée et pour la plupart du temps de formation de populations séparées dans les cursus ordinaires - étudiants, diplômés récents et salariés en formation permanente, en ingénierie ou en sciences humaines et sociales -. Cette formation serait conçue en partenariat étroit avec les entreprises, de façon à cibler des emplois en création. Les discussions se poursuivent pour une mise en place à la rentrée 2015.

Tirant les leçons des difficultés rencontrées pour développer une orientation commune en matière de formation, l'équipe a opté pour un appel à projets pédagogiques privilégiant l'innovation et favorisant les rencontres entre disciplines et entre établissements. Pour affiner cet appel, un appel à manifestation d'intérêt a été envoyé en novembre 2013, confirmé par un appel à projet en février 2014 qui a conduit à retenir huit projets présentant notamment des créations de modules innovant ou de parcours communs à plusieurs formations.

Le College doctoral, point d'appui d'une politique doctorale partagee

Le Collège doctoral d'heSam Université, dont les statuts ont été adoptés par le Conseil d'administration du 2 octobre 2012, entend fédérer l'ensemble des structures concourant à la formation doctorale de la ComUE. Il est administré par un Conseil et dirigé par l'administrateur général du programme PNM. Le Conseil associe des représentants des 17 écoles doctorales de la ComUE - la représentation étant pondérée par la taille des écoles doctorales - et des représentants des établissements qui ne disposent pas d'école doctorale en propre mais souhaitent faire du doctorat une référence pour les professions ou les activités qu'ils représentent. Le Collège doctoral a pour mission de veiller à la qualité des procédures mises en place par PNM et participe notamment à constitution des jurys de sélection des contrats doctoraux, il contribue à la diffusion des bonnes pratiques (charte des thèses, normes d'encadrement, construction de parcours doctoraux, développement du co-encadrement par un comité de thèse, développement de la mobilité internationale au cours du doctorat, suivi de l'insertion professionnelle des docteurs) et s'attache à l'inscription et la valorisation de la formation doctorale dans l'environnement social, économique et professionnel, en particulier dans les carrières non académiques. Depuis sa première réunion le 28 novembre 2013, le Collège doctoral se réunit régulièrement tous les deux mois. Il a engagé une discussion sur les contrats CIFRE et le développement de parcours doctoraux spécifiques destinés aux conservateurs du patrimoine et aux hauts fonctionnaires issus de l'ENA. Compte tenu de l'avancée de ces travaux, la mise en place du premier de ces parcours est prévue pour l'année 2014.

Le Programme Paris Nouveaux Mondes a prévu de financer 20 contrats doctoraux chaque année, sur des critères correspondants aux objectifs du programme et répartis en trois

catégories : (1) les contrats « nouvelles initiatives » destinés à soutenir des projets qui par leur thématique ou leurs références disciplinaires ne trouveraient pas d'emblée leur place dans une des écoles doctorales d'heSam, (2) les contrats « blancs » contribuant à l'ouverture disciplinaire et internationale et à la coopération entre établissements d'heSam, (3) les contrats fléchés destinés à soutenir les orientations privilégiées par le projet PNM. Après pré-sélection par les ED, les candidatures ont été évaluées par un jury pluridisciplinaire de seize enseignants chercheurs d'heSam Université. 45 candidats ont été auditionnés les 20 et 21 juin et vingt d'entre eux ont été sélectionnés, dont sept bénéficient d'un co-encadrement par deux directeurs de thèse appartenant à des équipes de recherche et des établissements différents, par exemple une doctorante menant en parallèle une recherche théorique à l'EHESS et une activité de création en ateliers à l'ENSCI.

Les bourses Lévi-Strauss destinées à apporter une aide à la mobilité pour des séjours de un à deux semestres dans une université étrangère sont proposées aux doctorants en cotutelle ou en codirection internationale. Le montant attribué en 2013 est de 44 560 €, sur un budget prévu de 80 000 € pour 11 dossiers. En 2014, 18 doctorants ont été financés pour un montant total de 75 530 €.

Les contrats Alexander von Humboldt assurent le financement d'une quatrième année de thèse, pour des étudiants ayant bénéficié auparavant d'un contrat doctoral, afin de favoriser la réussite des doctorants ayant choisi des sujets de thèses particulièrement ambitieux en leur permettant de conclure leur thèse dans les meilleurs délais. Les 12 doctorants sélectionnés le 9 avril 2013 par le jury constitué en coordination avec les écoles doctorales bénéficient d'un contrat de travail d'un an rémunéré par un montant identique à celui accordé pour un contrat doctoral. L'opération a été renouvelée en 2014 avec 12 nouveaux doctorants sélectionnés le 12 avril dernier ; lors des deux éditions, le jury a à chaque fois été impressionné par la qualité et l'ambition des projets.

5- Rayonnement international

La politique internationale d'heSam Université n'est en aucune manière une perspective autonome, elle est d'abord celle des établissements qui par leurs caractéristiques propres ont acquis une visibilité spécifique (l'Ecole du Louvre, l'ENA, le CNAM, l'Université Paris 1 ou l'EFEO, notamment, sont identifiés chacun pour leurs missions), elle est aussi traduite à travers des objectifs précis : formation de spécialistes, expertise, mobilités des étudiants, échanges scientifiques, formation des chercheurs, développement de projet économique ou de diplomaties universitaire. Si le programme PNM n'a pas à proprement parler de politique internationale, il est orienté à l'international à travers quatre modes d'intervention :

1. Le suivi de la politique conduite par heSam Université
2. La mise en visibilité de forces de recherche et de formation orientées vers une connaissance des sociétés non européennes
3. Une politique d'attractivité et d'accueil en complément de celle engagés par les établissements
4. Un appui à la mobilité internationale des doctorants et des étudiants

1- L'appui à la politique d'heSam était évoqué lors du rapport 2012. Les objectifs généraux n'ont pas changé : assurer une visibilité accrue d'heSam en signant des accords dans un cadre symbolique. La volonté de resserrer les liens, déjà nombreux, avec le monde

académique de République Fédérale d'Allemagne s'est traduite par l'accord de coopération entre heSam et l'Université de Cologne, premier accord international d'un PRES, signée le 15 avril 2013 en présence des ministres de tutelle à l'occasion de l'anniversaire du Traité de l'Elysée. Le programme PNM a été associé depuis à un programme coordonné avec l'Université de Montréal sur le numérique qui se traduit notamment par de la signature d'un accord cadre lors d'un colloque consacré à l'enseignement supérieur (enseignement en ligne et/ou à distance, Massive Open Online Courses, Small Private Online Courses, humanités numériques, documentation en ligne). La démarche commune à l'établissement heSam, au programme PNM et à des Labex est de constituer progressivement un réseau international d'établissements partenaires qui suive aussi bien les orientations générales des échanges internationaux que les spécificités de heSam. Chaque nouvelle relation avec une université partenaire est conçue autour d'un thème ou d'un objectif spécifique (proximité des projets, existence de domaines scientifiques de pointe complémentaires, possibilité de développer de nouvelles formations diplômantes ou de nouvelles recherches).

2 - La mise en visibilité des forces de recherche et de formation orientées vers une connaissance des sociétés non européennes est porté par deux NExT Dynamiques Asiatiques et Mutations et Défis Africains et d'une certain façon par un troisième Travail libre/Travail forcé (contraintes locales et dynamiques globales. Afrique, Europe, Asie, du XVe siècle à nos jours) ou encore par le Synergie DefiChine. Le rayonnement international est inséparable de notre capacité à s'associer aux questionnements et aux recherches d'autrui. L'implantation internationale de l'EFEO, la présence du Labex Corail fortement impliqué dans le Pacifique et les points d'appui que chaque établissement a su constituer à travers ses partenariats privilégiés fournissent de solides assises.

3 - La politique d'attractivité et d'accueil, complémentaire de celles des établissements, repose sur deux initiatives.

- Une implication dans le projet Collège d'Etudes Mondiales (CEM) initié par la FMSH en 2011 pour participer à l'ouverture internationale des sciences humaines et sociales par la création de chaires de recherche environnées de longue durée. Le programme PNM apporte pour l'année 2013-2014 son appui à sept chaires en contribuant aux invitations de chercheurs étrangers, au recrutement de post-doctorants et aux manifestations scientifiques destinées à la diffusion des travaux de recherche originaux. Le programme PNM est représenté au conseil de direction du CEM et participe à la programmation des invitations. Il s'attachera à promouvoir de nouvelles chaires destinées à des chercheurs étrangers en milieu de carrière académique pour lesquels une chaire au CEM représenterait à la fois une étape importante dans leur parcours scientifique et une phase de développement de projets de recherche ancrés à Paris.
- Les contrats postdoctoraux Germaine-Tillion répondent aux mêmes objectifs d'attractivité par l'accueil et peut être le recrutement à terme de jeunes chercheurs prometteurs. Le 6 septembre 2013, un appel à projets pour des contrats postdoctoraux « Germaine Tillion » a été lancé en direction des équipes de recherche d'heSam Université pour qu'elles candidatent à l'accueil d'un chercheur post-doctorant durant l'année académique 2014-2015. Les projets devaient s'inscrire dans les cinq thématiques des NexT, celles de Norma et de Dynamiques asiatiques et celles correspondaient au nouvel appel NexT 2013-2014 : Travail, Sciences de l'environnement et société, Afrique. La procédure de sélection proposée et conduite par les unités de recherche devait garantir un concours ouvert et le choix de docteurs ayant effectué leur thèse en dehors des établissements d'heSam et de préférence hors d'un établissement français. L'appel à projets a suscité dix-huit

soumissions, réparties sur les différentes thématiques ; le jury réunit le 19 novembre 2013 a sélectionné huit projets de laboratoire renforçant les perspectives tracées par les NExT, dont plusieurs se situaient à l'intersection de plusieurs programmes de recherche.

D'autres démarches transversales existent, notamment au sein des Labex et par une association de plusieurs Labex au programme Fernand Braudel soutenu par le Programme Marie Curie, COFUND, porté par la FMSH. L'enjeu d'une politique d'attractivité fondée sur des recrutements internationaux est de l'inscrire dans la durée donc d'anticiper la continuité de l'action en diversifiant les ressources et anticipant l'implication des établissements.

4 – L'appui à la mobilité internationale des doctorants et des étudiants se décline en plusieurs dispositifs direct ou indirect, de forme individuelle ou organisée. Le soutien individuel aux doctorants apparaît avec les bourses Lévi-Strauss, mais aussi dans les projets des NExT notamment Dynamiques Asiatiques et Travail libre/Travail forcé et plusieurs Labex lors de l'organisation de workshop ou d'école thématiques (Cf. Labex Corail, Tepsis ou Hastec). Cet appui prend une forme plus organisé dans le soutien aux formations, l'appel à projet pédagogique a par exemple retenu un projet Droit et Normativité reposant sur des accords Paris 1 - EHESS – Roma Tre et prévoyant des mobilités étudiantes.

La remise en cause de la distinction entre le programme et l'objectif de la ComUE prépare des évolutions dans l'ensemble de ce domaine.

6 - Relations avec les acteurs socio-économiques

Comme évoqué précédemment, l'essentiel des relations avec les acteurs socio-économique propres au programme PNM s'appuie sur le Centre Michel Serre (CMS), chargé de déployer depuis sa création en juin 2012 le volet innovation et d'appuyer la création d'activités. Pour défendre une innovation en rupture ou en décalage par rapport à des modèles dominants, le Centre s'attache à apporter des réponses nouvelles et concrètes à des défis contemporains, sociaux, environnementaux, culturels, sociétaux, économiques. Les projets, commandités par des institutions publiques, des collectivités territoriales ou des entreprises, sont conduits par des étudiants encadrés par des enseignants et des chercheurs en sciences humaines et sociales, en ingénierie et design ou en gestion. En 2013, le CMS a consolidé sa structure de pilotage qui comprend outre un administrateur, un directeur des projets, un directeur des enseignements et une responsable administrative et pédagogique. Le Comité de pilotage regroupe des représentants des différents établissements : il a en charge la réflexion sur les objets du CMS s'est réuni dix fois en 2013. Le Centre dispose depuis juillet 2013 de locaux dédiés, mis à disposition par l'ENSAM et comprenant 4 salles projets, 1 salle de cours, 2 salles de travail et 2 bureaux.

Le « Semestre Michel Serres » (SMS) est le module de référence du dispositif de formation, il offre aux étudiants de niveaux M1 ou M2 (mais également en « post-master ») issus de différents cursus disciplinaires la possibilité de mener un « projet d'innovation interdisciplinaire » sur un mi-temps et sur l'autre mi-temps un « projet de connaissances » personnel, lié au projet d'innovation, constitué de travaux personnels et d'enseignements au sein des établissements d'heSam Université. L'ensemble du SMS est validé par l'attribution de 30 crédits ECTS et un certificat est remis à chaque étudiant ayant validé le semestre.

Deux projets ont été menés entre février et juin 2013 et ont permis de tester les principes pédagogiques imaginés. Deux autres projets ont démarrés en septembre 2013. Les quatre projets ont mobilisé 42 étudiants avec quatre partenaires différents :

1. Estuaires à venir : réalisé en partenariat avec l'association « Estuaire de la Seine, Territoire de l'Eau » ;
2. Territoires du Numérique : réalisé en partenariat avec le pôle de compétitivité « Cap Digital » ;
3. L'Habitat face aux évolutions structurelles de la société : réalisé en partenariat avec la Direction de la Recherche de Saint-Gobain ;
4. Expo / France 2025 : réalisé en partenariat avec l'association EXPOFRANCE2025.

Chacun de ces projets vise à répondre à une problématique définie avec le partenaire (pôle de compétitivité, associations ou un grand groupe industriel) sollicité pour participer financièrement au projet (pour un montant total de 57 000 € en 2013). Une attention toute particulière est portée au modèle économique du CMS avec pour objectif s'approcher une autonomie financière à l'horizon 2016.

La réflexion sur le contenu du **Diplôme du Centre Michel Serres** de niveau Master a été engagée pour un démarrage en septembre 2014. C'est un diplôme d'établissement au niveau bac+5. Il est ouvert aux titulaires d'une licence ou d'un bachelor (il pourrait être préparé après un master avec des aménagements), quelle que soit la discipline de ce diplôme. La durée nominale du cycle de préparation à ce diplôme est de deux années universitaires. L'objectif est de former des acteurs de changements ayant une capacité à être des facilitateurs de processus innovants dans des organisations publiques et privées. La formation sera organisée en quatre semestres dont le premier et le dernier sont construits en référence au semestre Michel Serres, au moins pour la partie projet d'innovation interdisciplinaire. Les modules de cours des semestres 2 et 3 permettent de développer des compétences et connaissances dans les cinq domaines suivants : sciences cognitives, sciences humaines et sociales (méthodologie, sciences sociales de l'innovation) ; culture numérique ; management de projets et management des organisations ; design et architecture.

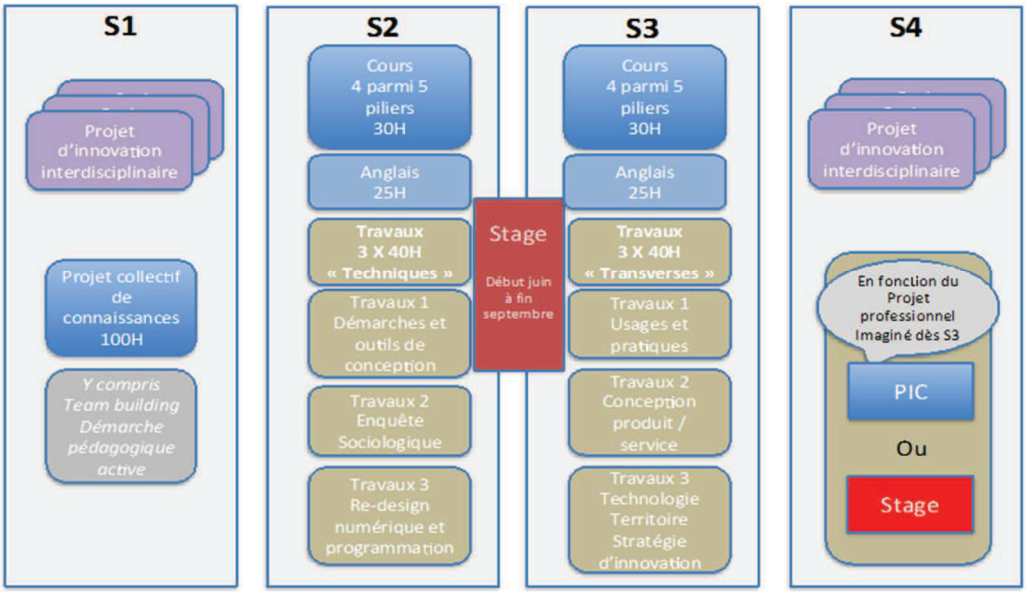
S1
Projet d'innovation interdisciplinaire
Projet collectif de connaissances 100H
Y compris Team building Démarche pédagogique active
S2
Cours 4 parmi 5 piliers 30H
Anglais 25H
Travaux 3 X 40H « Techniques »
Travaux 1 Démarches et outils de conception
Travaux 2 Enquête Sociologique
Travaux 3 Re-design numérique et programmation
Stage
Début juin à fin septembre
S3
Cours 4 parmi 5 piliers 30H
Anglais 25H
Travaux 3 X 40H « Transverses »
Travaux 1 Usages et pratiques
Travaux 2 Conception produit / service
Travaux 3 Technologie Territoire Stratégie d'innovation
S4
Projet d'innovation interdisciplinaire
En fonction du Projet professionnel Imaginé dès S3
PIC
Ou
Stage

7- Politique de ressources humaines

L'attractivité d'heSam Université repose principalement sur la force des établissements, à ce stade le programme PNM n'envisage cet objectif que par le biais d'un appui à l'ouverture internationale de la ComUE et par le développement des actions de recherche et de formation.

L'ensemble des dispositifs de recrutement mis en place par le Programme PNM, essentiellement tournés vers les doctorants, les post-doctorants et les coordinateurs scientifiques, répond à deux types d'impératifs. Le premier correspond aux règles de concours qui s'appliquent dans la fonction publique, de publicité au sein de la ComUE et au-delà, de transparence des critères de sélection, des conditions d'emploi et des procédures de recrutement (notamment avec l'affichage des jurys). Le déploiement depuis le mois d'avril 2013 d'un site internet heSam – PNM marque un progrès significatif. Le second impératif tient à la structure décentralisée de la ComUE puisque les doctorants, post-doctorants ou personnels de coordination seront recrutés par un établissement membre d'heSam Université. Il donc indispensable de respecter les règles de gestion de personnel en vigueur dans ces établissements (notamment en matière de définition de l'emploi et de niveau de rémunération) –. Cette double contrainte nous conduit à définir des normes partagées entre les établissements lorsque les concours sont communs. L'adoption de règles communes s'impose aussi pour définir les taux horaires d'encadrement ou de formation.

Le développement d'une politique de gestion de ressources humaines pour une ComUE que caractérisent la diversité des statuts de ses établissements et la volonté de faire porter par ces derniers l'essentiel des missions partagées, suppose d'identifier les convergences d'intérêts qui se manifestent déjà. Les directions et responsables des services des ressources humaines ont ainsi distingué des domaines d'expertise qui pourraient utilement être portés en commun par plusieurs établissements (gestion des dossiers de retraite, formations en langue et aux outils numériques, vie sociale et culturelle).

ACTIVITES DES LABEX

Le Programme Paris Nouveaux Mondes associe un projet destiné à favoriser la mise en place d'un Idex et sept Labex dont cinq ont été reconnus en 2011 et deux autres en 2012 :

- cinq Labex de première vague - CAP, CORAIL, HASTEC, iPOPs, REFi
- deux Labex de seconde vague - DynamiTe et TEPSIS

Le Programme Paris Nouveaux Mondes exprime l'ambition commune des établissements réunis au sein du PRES héSam de construire une grande université confédérale de recherche internationale. A cette fin, l'ensemble des dispositifs, issus des Labex et des financements spécifiques sera mobilisé en respectant l'autonomie des projets scientifiques des Labex et le montant de leur dotation sans exclure la mise en commun d'objectifs et de moyens.

Pour mémoire, on peut rappeler :

- **CAP** - Création, Arts et Patrimoines, Responsable scientifique : Philippe DAGEN, géré par l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne – Montant de l'aide accordée 7 500 000 €, compte rendu scientifique 2013 en Annexe 5.

- **CORAIL** – Les récifs coralliens face au changement global de la planète, Responsable scientifique : Serge PLANES, géré par l'EPHE – Montant de l'aide accordée : 6 500 000 €, compte rendu scientifique 2013 en Annexe 6.

- **DYNAMITE** – Dynamiques Territoriales, Responsable scientifique : Nadine CATTAN, géré par l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne – Montant de l'aide accordée 6 500 000 €, compte rendu scientifique 2013 en Annexe 7.

- **HASTEC** – Histoire et anthropologie des savoirs, des techniques et des croyances, Responsable scientifique : Philippe HOFFMANN, géré par l'EPHE – Montant de l'aide accordée : 6 400 000 €, compte rendu scientifique 2013 en Annexe 8.

- **IPOPS** – Individus, populations, sociétés, Responsable scientifique : Chantal CASES, géré par l'INED – Montant de l'aide accordée : 6 500 000 €, compte rendu scientifique 2013 en Annexe 9.

- **REFI** – Régulation Financière, Responsable scientifique : Franck BANCEL, géré par l'ESCP Europe – Montant de l'aide accordée : 6 400 000 €, compte rendu scientifique 2013 en Annexe 10.

- **TEPSIS** - Transformation de l'Etat, politisation des sociétés, institutionnalisation du social, Responsable scientifique : Richard RECHTMAN, géré par l'EHESS – Montant de l'aide accordée : 7 000 000 €, compte rendu scientifique 2013 en Annexe 11.

EQUIPEMENTS D'EXCELLENCE – PROJET MATRICE

Lancé en juin 2010 dans le cadre des Investissements d'avenir, le premier appel à projets Equipements d'excellence (Equipex) a recueilli quelque 336 candidatures. Parmi elles, 52 ont été sélectionnées par le jury international et rendus public le 20 janvier 2011.

Figure parmi les projets lauréats le projet MATRICE. Il est l'un des 4 Equipex portés par les sciences humaines et sociales à avoir été retenus dans cette première vague. Il s'agit d'un travail en réseau transatlantique et transdisciplinaire pour l'étude de l'articulation entre mémoire individuelle et mémoire sociale (collective). Le défi est épistémologique et sociétal.

o MATRICE : Denis PESCHANSKI, géré par l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne – Montant de l'aide accordée 2 700 000 € (1 700 000 € pour l'investissement et 1 000 000 € pour le fonctionnement). Compte rendu scientifique 2013 Annexe 12.

http://www.matricememory.fr/matrice/index.html

L'année 2013 a permis le traitement et l'analyse des corpus suivants :

- Corpus Matrice INA Seconde Guerre Mondiale et 11 Septembre 2001 illustrant une représentation de la mémoire « collective » , un peu plus de 100 000 fiches

documentaires ont été extraites des fonds de l'INA et placées en 2013 dans une base de données documentaire audiovisuel et sonore (documents télévisés et radio) de la société Opsomaï accessible uniquement sur login et mot de passe dans les locaux de l'Inathèque, BNF ;

- Premier traitement « speech to text » par le laboratoire UPR 3251 Limsi d'un lot de 30 000 documents de ce corpus Matrice INA remis en novembre 2013 et intégrés dans la base de données documentaire ;
- Analyses lexico métriques et texto métriques sur un corpus de 50 ouvrages en pre print de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah par l'UMR 7320 BCL puis sur un corpus restreint avec analyses affinées sur 16 textes d'ouvrages ;

Mais aussi des expérimentations au Mémorial de Caen : analyse et suivi des comportements des visiteurs de Mémoriaux

- Sur 100 capteurs électroniques achetés par marché négocié en 2012 auprès de la société Brain Vision System, 61 capteurs ont été installés entre 2012 et 2013 dans l'espace 3 du mémorial de Caen avec ajout en 2013 de détecteurs infrarouge en raison de l'obscurité des espaces ;
- Premiers résultats d'analyses de trajectoires de visiteurs (analyse anonyme sous forme de points et nuages de points matérialisant le déplacement de visiteurs avec début de modélisation ;
- Expérience avec paire de lunettes eye tracker visant à comprendre comment le visiteur, en l'occurrence pour ces expérimentations, des sujets consentants, appréhendent la lecture des objets, affiches ou tout autre élément de l'exposition permanente. Un groupe test avec des étudiants juristes sous la conduite de chercheurs de l'UMR 6262 IODE.
- Préparation des premières expérimentations avec eye tracking selon protocole Inserm sous la conduite de Pierre Gagnepain, U 1077 Inserm ;

Pour être complet, on peut mentionner les deux séminaires qui ont été mis en place :

- Séminaire Matrice_INA 2013_2014 sur le thème «Corpus et sons : témoins et témoignages », qui se déroule à raison d'une séance par mois à Paris et qui s'était déjà déroulé pendant l'année 2012-2013;
- Séminaire franco-américain 2013_2014 avec Columbia University New York sur le thème « The Politics of difficult Pasts. Memory in Global Context », quatre séminaires organisés à New York avec le Center for Global Thought, Pr. Carol Glück et Brigitte Sion.

ANNEXES

- Annexe 1 - Composition du Conseil d'administration
- Annexe 2 - Règlement intérieur du Conseil académique
- Annexe 3 - Statuts du Collège doctoral
- Annexe 4 - Compte financier 2013
- Annexe 5 - Compte-rendu scientifique du Labex CAP
- Annexe 6 - Compte-rendu scientifique du Labex Corail
- Annexe 7 - Compte-rendu scientifique du Labex Dynamite
- Annexe 8 - Compte-rendu scientifique du Labex Hastec
- Annexe 9 - Compte-rendu scientifique du Labex Ipops
- Annexe 10 - Compte-rendu scientifique du Labex Refi
- Annexe 11 - Compte-rendu scientifique du Labex Tepsis
- Annexe 12 - Compte-rendu scientifique de l'Equipex Matrice